

[texte](#)

[editorial](#)

Droits des malades : que la politique politicienne s'efface devant ces droits essentiels

"Tant qu'on n'est pas malade, on ne sait pas non plus ce que c'est que d'attendre... qu'on s'occupe de vous, qu'on vous regarde, et avec gentillesse si possible, qu'on vous parle en tant que madame X et non comme le patient de 16 h ou le cancer du sein."

Par: Marina Carrère d'Encausse, Journaliste /

Publié le : 20 Avril 2011

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Poursuivre la réflexion

Discours prononcé dans le cadre de 2011, année des patients et de leurs droits

C'est à la fin de mes études de médecine, dans lesquelles je n'ai eu aucun contact de près ou de loin avec l'éthique ou le droit, ça n'était pas tout à fait prévu dans le cursus, que j'ai été brutalement confrontée à ces questions, suite à un plongeon dans le milieu des blouses blanches, mais de l'autre côté !

Victime d'un grave accident j'ai en effet séjourné durant plusieurs mois dans différents services (urgences, réanimation, chirurgie, grand brûlé, rééducation) et ce, tant en province qu'à Paris.

Et ces mois m'ont honnêtement autant apporté que mes 7 années précédentes. Je ne les regrette pas et ne les regretterai jamais tant on m'a, durant ce temps, réparé le corps et enrichi l'esprit, même si cette deuxième partie n'était pas intentionnelle.

Tant qu'on n'est pas malade on ne sait pas ce que c'est que d'être dépendant... de la décision d'un médecin, de sa disponibilité, de son humeur, de sa volonté d'expliquer, de rassurer, de soulager.

Tant qu'on n'est pas malade, on ne sait pas non plus ce que c'est que d'attendre... qu'on s'occupe de vous, qu'on vous regarde, et avec gentillesse si possible, qu'on vous parle en

tant que madame X et non comme le patient de 16 h ou le cancer du sein.
Ça je l'ai appris en tant que patient, un terme qui porte si bien son nom.

Mais je n'étais pas préparée à ce que le patient que je fus a apporté au médecin que je suis devenue.

Car quand on est médecin on ne mesure pas... sa supériorité face à un patient assis ou couché dans un lit, en général peu habillé, pas arrangé donc à son désavantage et vulnérable.

On ne mesure pas non plus l'impact de l'arrivée d'une équipe de 10 blouses blanches qui ont les yeux rivés sur votre corps dénudé partiellement ou totalement, et qui discutent de votre cas dans des termes que vous ne pouvez pas comprendre et comme si vous n'étiez pas là. Cette question des droits des patients commence là !

Un patient a le droit :

- d'être respecté avant tout ;
- d'être écouté, entendu, compris, informé, soulagé, accompagné.... jusqu'au bout !

C'est vrai pour lui, ça l'est aussi pour ses proches.

Ce sont les droits des patients, ce sont les devoirs de l'équipe médicale.

Mais ce n'est pas à sens unique : les patients se doivent aussi de respecter les personnes qui les prennent en charge du chef de service à l'agent hospitalier.

Ce respect mutuel est essentiel : on n'imagine pas comme le sourire d'un soignant aide un malade à affronter la journée ; et comme un sourire de malade, quand la maladie le permet évidemment, conforte le soignant dans son rôle et la façon dont il l'exerce.

Ce qui peut paraître comme des évidences ne le sont pas toujours. Le manque de temps, la surcharge de travail, les soucis personnels expliquent parfois les manquements que trop de malades constatent.

On peut le comprendre évidemment mais tout doit être fait, et cette volonté doit émaner tant des autorités que du directeur de l'hôpital du chef de service et de tout un chacun, pour éviter ces manquements et favoriser au contraire le bien-être du malade et de ses proches.

Il y va de la dignité de notre société à une époque où de plus en plus de personnes, pour des raisons d'âge et de maladie, vont avoir besoin de nous tous.

Je finirai cette introspection en vous disant que cette période de ma vie n'a pas été une parenthèse. Elle m'a guidé dans mes choix de vie. Quand on me demande aujourd'hui si la médecine ne me manque pas, puisqu'apparemment je n'exerce plus (du moins en cabinet), je réponds toujours : non, l'information des patients, de leur famille, des médecins, des professionnels de santé, parfois des autorités, c'est ma façon d'exercer la médecine et elle est passionnante. Notre émission, en tout cas Emmanuel Hirsch a la gentillesse de le penser, est un espace de démocratie sanitaire, un espace où chacun est écouté et s'exprime.

Pas question que cette année se termine comme toutes les autres.

La défense des droits des patients, de la bientraitance ne peut s'arrêter le 31 décembre 2011.

Un mot pour terminer : n'ayant pas suivi l'exemple de la famille et ayant fait médecine plutôt que Sciences-Po, je n'ai pas appris la diplomatie, donc je peux dire que je souhaite que la volonté de ceux qui nous gouvernent soit entière face à ces questions et que la politique politicienne s'efface devant ces droits essentiels.

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)

- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Sommaire